



Le site Internet du **réseau national des observatoires du trait de côte** est désormais en ligne, à l'adresse suivante :

<http://observatoires-littoral.developpement-durable.gouv.fr>

↪ Qu'est-ce que le réseau national des observatoires du trait de côte ?



L'acquisition des données relatives au trait de côte est réalisée localement, par différents types de structures, souvent appelées « **observatoires** ». Elles sont organisées indépendamment les unes des autres pour répondre à des besoins spécifiques et variés.

Afin de **renforcer leurs actions**, assurer une **plus large diffusion de la connaissance** acquise mais aussi disposer d'une **vision plus globale des phénomènes** qui interviennent sur le littoral, il est apparu nécessaire d'assurer une **meilleure connexion** entre ces structures. C'est dans cet objectif qu'un Réseau National des Observatoires du Trait de Côte (RNOTC) a été mis en place avec l'ambition de **favoriser le partage et la diffusion des données et des savoirs** traitant de l'évolution du littoral sur le long terme.

Le Réseau National des Observatoires du Trait de Côte s'inscrit dans les objectifs de la [Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte](#), adoptée par la France en 2012.

↪ Pourquoi un site Internet ?



La mise en place du portail internet offre un **lieu d'échange privilégié et fédérateur**, dans l'intention de favoriser non seulement la **diffusion de la connaissance auprès du grand public** mais également **l'émergence d'actions communes** en matière d'observation, d'expertise et de communication sur le trait de côte.

Complémentaire des sites Internet de chacun de ses membres, le site Internet du réseau a d'une part une vocation de portail pour **faire connaître ses membres et leurs actions**, et d'autre part un rôle de plate-forme pour **valoriser les productions communes** et **partager des ressources utiles**.

Enfin, il vise à susciter l'adhésion de nouveaux membres, en fournissant toutes les informations nécessaires (charte du réseau, contacts, etc.).

↪ Que trouver sur le site Internet du RNOTC ?



- une présentation du réseau et de ses membres et des actualités qui leur sont liés ;
- des dossiers thématiques, synthétiques et étayés par des données fiables (chiffres-clés, focus sur des actions nationales ou locales, etc.) ;
- différentes ressources mises à disposition (publications, vidéos, liens utiles, etc.) ;
- un agenda regroupant des annonces de colloques, rencontres, événements, etc. ;
- pour les membres du réseau, un espace réservé doté d'outils d'échange et de travail collaboratif ;

Autant de contenus qui seront progressivement complétés, au fur et à mesure des adhésions au réseau et de l'avancement de ses travaux communs.

• Les premiers membres :



↪ Rejoindre le réseau :

L'adhésion au réseau national est libre et gratuite. Chaque membre consent à participer selon ses propres moyens aux activités du réseau national dans un objectif de connaissance, de mutualisation et de sensibilisation aux enjeux liés au trait de côte. Les membres du réseau s'engagent en retour à respecter certaines règles en matière d'acquisition, de qualification et de mise à disposition de données décrites dans la charte du réseau.

Dans une volonté d'implication collective, les partenaires susceptibles d'intégrer le réseau national sont des structures qui contribuent aux objectifs et missions du réseau.

Contact : observatoires-littoral.elm2.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr